



Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30

Table des Matières

Ordre du jour.....	2
Bienvenue et salutations.....	2
Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2022	3
Rapport du Président – Activités 2022.....	3
Présentation des comptes 2022, rapport des vérificateurs, approbation.....	6
Election du Comité	9
Activités 2023 et perspectives	10
Présentation du bureau Audience Conseil : Business Plan 2023	13
Divers et propositions individuelles	13

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30

Début de séance à 18 :40

L'assemblée a été convoquée dans les délais et selon les statuts.

La séance est tenue en présentiel à la grande salle de la chapelle des Charpentiers à Morges ainsi qu'en visioconférence.

Selon la liste de présence, on dénombre 22 participants (16 participants en présentiel et 6 participants en visioconférence). Plusieurs membres se sont excusés. Il est admis que l'Assemblée Générale Ordinaire peut siéger.

Le PV de l'assemblée sera établi par Christelle Schaffer, Claude Diserens propose d'officier comme scrutateur.

Ordre du jour



AG 2023 galère La Liberté - 28.09.2023

Ordre du jour:

- Bienvenue, salutations, organisation de l'assemblée
- Approbation du PV de l'AG du 10.11.22
- Rapport du Président – activités 2022
- Présentation des comptes 2022, rapport des vérificateurs, approbation
- Élection du comité et du président
- Activités 2023 et 2024
- **Présentation du bureau Audience Conseil : Business Plan 2023**
- Divers et propositions individuelles

Approbation de l'AG ?

28.10.2023

Bienvenue et salutations

Jean-Marc Lavanchy souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Il se réjouit de retrouver autant de participants et de pouvoir partager les nouvelles de l'association. En complément à l'ordre du jour communiqué dans l'invitation, l'association Audience Conseil présentera l'avancement du Business Plan. L'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

Association lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30
Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2022



PV de l'AG 2022 - approbation

- Mis à disposition des membres:
 - Newsletter décembre 2022
 - Site internet
 - Exemplaires à l'entrée
- Questions / Commentaires
- Approbation du PV ?



Association lémanique galère La Liberté
Procès-verbal de l'AGO du 10 novembre 2022 à 18h30

Table des matières	
Ordre du jour	2
Bienvenue et salutations	2
Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 07 octobre 2021	3
Rapport du Président - Activités 2021	4
Présentation et approbation des comptes 2021	5
Lecture du rapport des vérificateurs des comptes	6
Election du Comité	8
Activités 2022 et perspectives	9
Communication	9
Autres activités 2022	10
Prochaines étapes - Planning prévisionnel 2023	12
Prochaines étapes - Planning prévisionnel 2024-2025	12
Activités de menuiserie	13

28.10.2023

Le Procès-Verbal de l'AG de 2022 a été diffusé via la newsletter à toutes les adresses emails de la base de données de l'association.

Par souci d'économie, comme l'année précédente, l'association a renoncé à son impression et son envoi postal à tous les membres.

Plusieurs exemplaires sont disponibles dans la salle. Il est aussi disponible sur demande.

- **Vote pour la validation du PV 2022 : Le PV est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.**

Rapport du Président – Activités 2022



2022 – importante victoire d'étape

Association lémanique de la galère
La Liberté
Monsieur Jean-Marc Lavanchy
Case postale 59
1110 Morges 1

Réf : 56/59/AJ/rs
AFFAIRE TRAITÉE PAR : Sandrine Cogne

Morges, le 28 avril 2022

Galère La Liberté

Monsieur,

Suite à votre demande pour l'installation d'un débarcadère dédié à l'amarrage de la galère à Morges, nous vous informons que la Municipalité entre en matière pour une éventuelle réalisation d'un ponton d'amarrage au Parc de Vertou, vers l'entrée du port du Bief.

La Municipalité est consciente que pour permettre à la Galère La Liberté de naviguer à nouveau, il est nécessaire de prévoir la création d'un ponton lui permettant de stationner à quai à l'année. C'est pour cette raison qu'elle soutient ce projet, sous réserve de la protection du site archéologique situé à proximité, ainsi que les démarches de votre association visant à lever des fonds auprès de privés, d'entreprises et autres fondations.

Il reste à étudier l'impact environnemental induit par le débarcadère.

En vous souhaitant plein succès dans vos démarches, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations les meilleures.

au nom de la Municipalité de Morges
le syndic
[Signature]

28.10.2023

Jean-Marc Lavanchy résume en quelques slides les principaux événements à retenir en 2022.

Jean-Marc Lavanchy souligne que le soutien de la ville de Morges concernant la réalisation d'un ponton est une étape clé qui permet à l'association d'envisager l'avenir de La Liberté sous un nouveau jour. La construction de ce ponton est en effet essentielle à la reprise de

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30
l'exploitation de la galère. Cette étape va permettre à l'association de démarrer les différents projets de construction (ponton), rénovation (La Liberté) et de mise à jour du business plan.



2022 – Activités principales

- Contexte 2022 – encore une période de transition
- Activités à bord :
 - hivernage, tournées régulières de contrôle à bord, entretien urgent
 - Début des activités de l'équipe Menuiserie de l'association Pro-Jet (réinsertion professionnelle)
 - Collaboration Scub H2O – plateforme de baptême de plongée
- Suite à l'approbation politique de la municipalité (sans financement), recherche de solutions de financement pour lancer les travaux (Business Plan, dossier de demande d'autorisation / mise à l'enquête)
- Budget pour le spectacle Lunidea (projection sur écran d'eau) pour 2023
- AVLL : Association des Voiles Latines Lacustres
- Couverture médiatique :
 - Mai : Journal de Morges, 24Heures, La Côte
 - 11. Novembre: Journal de Morges



L'équipe de Pro-Jet au travail !



28.10.2023



L'équipe de Pro-Jet au travail !



28.10.2023

Les activités de l'équipe de l'association Pro-Jet, composée de jeunes de 18 à 25 ans en insertion professionnelle encadrés par 2 menuisiers ont bien progressé et ont permis d'éliminer les éléments en bois détériorés sur le pont de la galère. Les travaux se sont poursuivis en 2023.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30



Activités de communication

Audience de nos communications

> 550 personnes

235 inscrits aux newsletters / 338 envois postaux (adressage automatisé)

Newsletters

Ouverture : 60.2% | Clics 14.6%

Facebook

265 likes sur Facebook

Contacts

Téléphone : WhatsApp ou Combox

Digital : Email et formulaire

Réseaux sociaux

Facebook

28.10.2023



Site internet

Refonte du site internet

- Changement de nom de domaine
- Information plus ciblée
- Documents importants
- Facilité pour les dons et la prise de contact

Partenariat avec Pro-Jet en 2022

Développement des outils

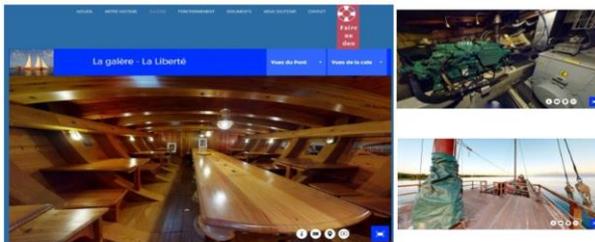


28.10.2023

Prenez le temps de visiter la galère La Liberté à l'aide de la visite virtuelle accessible depuis le site internet !



Site internet – visite virtuelle



[ACCUEIL | La galère La Liberté \(galere-laliberte.ch\)](https://galere-laliberte.ch)

28.10.2023

La société Geo2X a effectué en décembre 2022 des mesures bathymétriques à titre gracieux afin d'établir le profil topographique du lieu anticipé pour l'implantation du ponton, ce qui permettra de dimensionner l'ouvrage et de déterminer l'impact sur le coût de construction. Le ponton aura vraisemblablement une longueur totale de 35-40m.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30



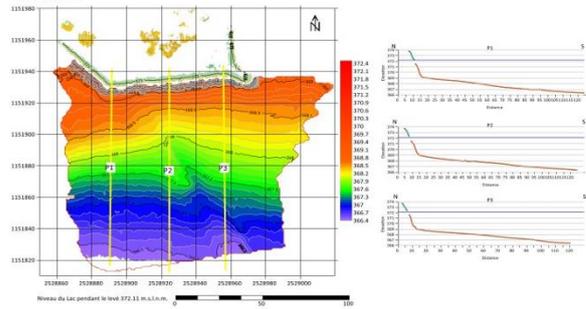
Mesures bathymétriques de la zone du ponton (2022) (dimensionnement de l'ouvrage)



28.10.2023



carte et profils bathymétriques (décembre 2022) Prestation généreusement offerte par la société Geo2X



Présentation des comptes 2022, rapport des vérificateurs, approbation



comptes comparatifs 2022 -2021

PRODUITS

Produits d'exploitation
Dons divers
Cotisations membres
Produits extraordinaires

Total des produits

	2022	2021
Produits d'exploitation	0.00	0.00
Dons divers	0.00	13'813.24
Cotisations membres	3'925.00	8'765.00
Produits extraordinaires	0.00	0.00
Total des produits	3'925.00	22'578.24

CHARGES

Charges liées à l'exploitation
Carburant
Frais et entretien galère
Equipement galère (amarrage, etc.)
Charges personnel
Frais administratifs
Frais financiers
Publicité et représentations
Taxes officielles, assurances, TVA
Amortissements
Electricité

Total des charges

Résultat avant attribution aux provisions

Provision carénage et travaux extraordinaires, dissolution

Bénéfice / Perte (-) de l'exercice

Charges liées à l'exploitation	0.00	0.00
Carburant	0.00	0.00
Frais et entretien galère	11'091.80	9'202.79
Equipement galère (amarrage, etc.)	0.00	0.00
Charges personnel	0.00	0.00
Frais administratifs	1'206.89	1'513.10
Frais financiers	0.00	0.00
Publicité et représentations	0.00	0.00
Taxes officielles, assurances, TVA	6'938.65	7'114.35
Amortissements	0.00	0.00
Electricité	136.85	87.00
Total des charges	19'374.19	17'917.24
Résultat avant attribution aux provisions	-15'449.19	4'661.00
Provision carénage et travaux extraordinaires, dissolution	-11'000.00	4'000.00
Bénéfice / Perte (-) de l'exercice	-4'449.19	661.00

28.10.2023

Association lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30



Bilans comparatifs 2022 – 2021

ACTIFS	2022	2021	PASSIF	2022	2021
LIQUIDITES			EXIGIBLES A COURT TERME		
Caisse principale	0	0	Passifs transitoires		0.00
CCP 18-25838-7	11798.55	19427.74	Total Exigibles à court terme	0.00	0.00
BCV 336.28.48 (provisions)	1259.55	1259.55			
Total liquidités	13058.1	20687.29			
DISPONIBLES			PROVISIONS		
Débiteurs	0	0	Provision carénage et travaux extraordinaires	16'000.00	27'000.00
Marchandises boutique	1	1	Provision achat canots sauv.	0.00	0.00
Actifs transitoires	0	7820	Total Provisions	16'000.00	27'000.00
Total disponibles	1	7821			
IMMOBILISES			CAPITAL		
Immobilisations corporelles (galère, chantier, machines, outillage, mobilier informatique)	6	6	Bénéfice reporté	1'515.29	1'515.29
Immobilisations financières (action CGN)	1	1	Résultat de l'exercice	-4'449.19	0.00
Total immobilisés	7	7	Total capital	-2'933.90	1'515.29
TOTAL ACTIF	13'066.10	28'515.29	TOTAL PASSIF	13'066.10	28'515.29

28.10.2023



Rapport des réviseurs des comptes 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Pour respecter le mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale, nous avons procédé à l'examen des comptes 2022 de l'Association lémanique « la galère La Liberté ». Pour ce faire nous avons eu accès à toutes les pièces comptables ainsi qu'au classeur qui répertorie les divers mouvements financiers pour la plupart qui ont trait aux cotisations encaissées.

Nous pouvons témoigner de la plus stricte exactitude des écritures, de la manière claire et précise de classer et de numéroter les pièces comptables qui toutes présentent un justificatif. Lors de ce contrôle aucune erreur ou manquement n'ont été constatés si bien que nous pouvons affirmer que ces comptes annuels sont conformes aux statuts ou à la Loi.

Quelques remarques toutefois soumises à votre réflexion :

1) La première nous devons malheureusement enregistrer une baisse importante du montant des cotisations en l'occurrence de 8765.00 francs à 3925.00 francs soit une baisse de 4840.00 francs par rapport à l'an dernier.

2) La deuxième à savoir l'augmentation des frais d'entretien pour un total de 11'091.80 francs montant important dus aux travaux nécessaires pour fixer un nouvel amarrage au large suite à la rupture de l'ancrage utilisé jusqu'à ce jour.

3) La troisième et dernière remarque nous approuvons l'utilisation d'un montant de 11'000 francs prélevé sur la réserve constituée de 27'000.00 francs pour le carénage et divers travaux extraordinaires. Ainsi les frais d'entretien et travaux en lien avec ce qui précède seront diminués d'autant.

Il résulte de tous ces éléments que l'exercice 2022 boucle avec aux produits un montant de 3925.00 francs et des charges pour une valeur de 19'374.19 francs, dépenses ramenées après utilisation de la réserve à 8374.19 francs. Il n'en reste pas moins que l'exercice termine par un excédent des charges de 4449.19 francs.

Il reste à espérer que les aides promises par nos divers partenaires et intervenants institutionnels ainsi que nos membres et nouveaux membres, se manifestent concrètement pour soutenir l'Association et les défis financiers que cette dernière doit relever ces prochaines années.

En conclusion nous invitons l'Assemblée générale à approuver les comptes 2022 tels que présentés, d'en donner décharge aux organes et personnes responsables et de remercier la trésorière pour son travail et sa tenue remarquable des opérations comptables.

Contrôle des comptes effectué le 1^{er} septembre 2023 à Saint-Sulpice (VD).

Pour les contrôleurs.

Eric Voruz
Bernard Jeandet

28.10.2023

Roxane Berner résume les résultats de l'exercice et fournit des explications sur les comptes. A relever que la préparation des comptes a été réalisée par l'Association Pro-Jet, sous le pilotage de Roxane.

L'année comptable 2022 fut bien plus calme que 2021. Elle s'est résumée à l'encaissement des cotisations et des versements de soutien du Canton (solde de l'opération au dock flottant), au paiement des charges courantes d'assurances, taxes et des frais d'entretien. Nous constatons un montant de cotisations en baisse nette par rapport à l'année précédente. Confirmant ainsi la tendance observée l'année précédente. La perte est évaluée à 15,000CHF et n'est pas compensée par les dons. La perte est liée aux activités d'amarrage de la galère suite à la rupture de la chaîne. Les fonds ont été prélevés de la réserve.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30



comptes comparatifs 2020-2021

PRODUITS	2021	2020	CHARGES	2021	2020
Croisières groupes	0.00	0.00	Achats boutique	0.00	0.00
Croisières publiques	0.00	0.00	Achat repas	0.00	0.00
Ventes bons croisières	0.00	0.00	Achat boissons	0.00	0.00
Débarcadère CGN	0.00	0.00	Usages des débarcadères CGN	0.00	0.00
Ventes boutique	0.00	0.00	Prestations et charges croisières	0.00	0.00
Ventes boissons	0.00	0.00	Carburant	0.00	0.00
Ventes repas	0.00	0.00	Frais et entretien galère	9'202.79	45'853.82
Dons divers	13'813.24	56'481.00	Equipement galère (amarrage Rolle)	0.00	0.00
Cotisations membres	8'765.00	13'160.00	Indemnités bénévoles	0.00	260.20
Produits extraordinaires	0.00	0.00	Charges personnel	0.00	215.40
Total des produits	22'578.24	69'641.00	Frais administratifs	1'513.10	117.05
			Frais financiers	0.00	119.65
			Publicité et représentations	0.00	0.00
			Taxes officielles, assurances, TVA	7'114.35	6'934.30
			Amortissements	0.00	0.00
			Charges extraordinaires	87.00	0.00
			Total des charges	17'917.24	53'500.42
				2021	2020
			Résultat avant attribution aux provisions	4'661.00	15'140.58
			Provision carénage et travaux extraordinaires	4'000.00	13'000.00
			Bénéfice / Perte (-) de l'exercice	661.00	2'140.58

10.11.2022



Bilans comparatifs 2020 – 2021

ACTIFS	2021	2020	PASSIF	2021	2020
LIQUIDITES			EXIGIBLES A COURT TERME		
Caisse principale	0	0	Passifs transitoires		650,00
CCP 18-25838-7	19427,74	23236,74	Total Exigibles à court	0,00	650,00
BCV 336.28.48 (provisions)	1259,55	1259,55			
Total liquidités	20687,29	24496,29	PROVISIONS		
			Provision carénage et		
DISPONIBLES			travaux extraordinaires	27 000,00	23 000,00
Débiteurs	0	0	Provision achat canots sauv.	0,00	0,00
Marchandises boutique	1	1	Total Provisions	27 000,00	23 000,00
Actifs transitoires	7820	0			
Total disponibles	7821	1	CAPITAL		
			Bénéfice reporté	854,29	-1 286,29
IMMOBILISES			Résultat de l'exercice	661,00	2 140,58
Immobilisations corporelles	6	6	Total capital	1 515,29	854,29
(galère, chantier, machines,					
outillage, mobilier informatique)			TOTAL PASSIF	28 515,29	24 504,29
Immobilisations financières	1	1			
(action CGN)					
Total immobilisés	7	7			
TOTAL ACTIF	28515,29	24504,29			

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs MM. Eric Voruz et Bernard Jeandet ont établi le rapport de vérification des comptes. Mr Bernard Jeandet s'est excusé de son absence à l'AG. Le rapport a été lu par M. Eric Voruz. L'assemblée a pris acte du rapport des vérificateurs.

La baisse très importante des cotisations suscite une vigoureuse intervention de la part de Raymond Simecek concernant l'explication de cette diminution des dons. L'appel à cotisation effectué par email en place des courriers papiers et l'utilisation de QR code à scanner pour effectuer les versements pourraient être une explication à la diminution des dons.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30
L'association doit donc veiller à mettre à jour la base de données des membres (email et adresses postales) et à tenir à jour cette liste. Un nouvel appel aux dons sera lancé par l'association d'ici la fin de l'année.

- **Vote pour l'approbation des comptes : après la justification de la diminution des cotisations. Les comptes sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes et décharge est donnée à la caissière et à l'association.**

MM Eric Voruz et Bernard Jeandet se proposent pour la révision des comptes 2023



Cotisations et dons / financement de travaux urgents

- Appel à cotisations
- Besoin de financement spécial pour travaux urgents -15'000.- CHF

Besoins de fonds pour travaux urgents

La Liberté nécessite des travaux urgents pour sa protection et sa remise en exploitation. Le soutien officiel de la municipalité de Morges pour le projet de rénovation de *La Liberté* justifie maintenant l'engagement de ces travaux pour l'étanchéification du pont, l'entretien des moteurs, le remplacement des batteries, l'achat de bâches hivernales, etc.

En outre des travaux de mise en conformité exigés par le canton, tels que la rénovation des installations électriques et de protection incendie, sont des conditions impératives du Service de la Navigation pour délivrer une dérogation autorisant des activités de promotion à bord (en particulier le spectacle de la compagnie Lunidea, avec projection d'animations sur écran d'eau, que nous pouvons maintenant reprogrammer pour le printemps 2024).

Le budget pour ces travaux, en sus des frais annuels courants de l'association, est estimé à environ 15'000.- CHF. Il n'a malheureusement pas été possible de l'inclure dans la demande de financement auprès du canton, car le type de financement accordé ne concerne que des budgets d'étude et ne peut s'appliquer à des travaux de rénovation.

Nous avons donc besoin de vous toutes et tous pour supporter ce projet, par vos cotisations ou dons, et pour la dissémination de cette sollicitation dans vos réseaux.

Pourquoi par exemple ne pas photographier le code TWINT ci-dessous, ou le découper et le placer dans votre portefeuille ou étui de smartphone ? Vous l'aurez ainsi sous la main lorsque vous parlerez avec vos amis de la réhabilitation en cours de *La Liberté* et de la future construction du débarcadère à Morges. 😊

galère La Liberté



En vous remerciant d'avance de votre soutien, nous vous souhaitons une belle fin de saison estivale !

Besoins de fonds (cotisations + dons) pour travaux urgents

Pour rappel : Membre collectif : 250.00 CHF / Membre actif : 100.00 CHF / Membre passif : 20.00 CHF

28.10.2023

Election du Comité



Election du comité & du président

- **Démissions:**
 - Claire Lorenzato
 - Marc Vicari
- **Proposition d'élire :**
 - **Pierre-Yves Rosse:** réorganisation du matériel à la Blancherie & à bord
 - **Christelle Schaffer:** Communication, Evénements, Informatique
- **Roxane Berner, David Glutz, Stéphane Rickli et Jean-Marc Lavanchy** à disposition pour 2024
- **Présidence:** J.M. Lavanchy à disposition pour 2024

• Election du comité et du président ?

Claire Lorenzato et Marc Vicari démissionnent de leurs fonctions au sein du comité de l'association en raison de leur surcharge d'activités. Le président les remercie pour leurs activités qui ont permis entre autres de faire progresser la refonte du site web de l'association et de la communication par le biais de la newsletter, ainsi que des démarches de soutien auprès de la ville de Morges.

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30

Le président propose d'élire Pierre-Yves Rossel et Christelle Schaffer au sein du comité. Pierre-Yves se chargera de la réorganisation du matériel à la Blancherie et à bord. Activités qu'il a déjà bien pris en main depuis plusieurs années. Christelle sera en charge des activités de communication, de l'informatique ainsi que des événements.

Roxane Berner continuera d'assurer la tenue de la comptabilité avec le soutien de l'équipe Pro-Jet. David Glutz quant à lui assume la coordination des travaux d'entretien (en particulier pour les moteurs et l'électricité). Stéphane Rickli poursuit ses activités au sein de l'association, il est en particulier chargé d'analyser nos polices d'assurance et de vérifier leur adéquation par rapport à notre situation actuelle (en particulier, pas d'activités commerciales).

- **Vote pour l'élection du nouveau comité : Les participants votent à l'unanimité pour l'élection du comité dans sa nouvelle composition.**

Jean-Marc Lavanchy est réélu à la présidence.

Activités 2023 et perspectives

Lancement des projets de construction du ponton et de rénovation.

Jean-Marc Lavanchy présente le résumé des activités couvertes en 2023. Le feu vert de l'étape 1 des activités a été donné par le soutien financier à fond perdu de la ville de Morges (15'000 CHF), de l'ARCAM (Fond d'équipement touristique FEM : 15'000 CHF) et du Service de la Promotion, de l'Economie et de l'Innovation du canton de Vaud (81'500 CHF) pour réaliser le dimensionnement du ponton et monter le dossier de mise à l'enquête, pour mettre à jour le business plan dans le contexte morgien, ainsi que pour réaliser des études de mobilité et d'intégration du paysage, exigées par les communes de Morges et Prévèrenges.



Activités 2023 – Feu vert à l'étape 1 du planning: Business Plan, dimensionnement du ponton, mobilité, paysage, sondages

Aides à fond perdu		
Régionale	ARCAM / FEM (fond d'équipement touristique)	15'000
communale	Morges	15'000
cantonale	SPEI / Laide (Loi sur l'Appui au Développement Économique)	81'500
total du financement (CHF)		111'500

Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI)	
N° LADE : 23-439	SPEI : 22_C02_4039
Loi du 12 juin 2007 sur l'appui au développement économique (LADE)	
DECISION DU 7 JUILLET 2023	
Bénéficiaire :	Association Lémanique Galère La Liberté Route de Lozère 46 - CP 59 1105 Morges 1
Projet :	Etudes techniques et économiques pour la création et l'implémentation d'un ponton à galie au Parc de Vertou
Coût total du projet :	CHF 180'000.-
Le bénéficiaire, par le biais de l'ARCAM (canton de l'organisation régionale), a déposé le 6 juin 2023, auprès du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), une demande de subvention pour le projet régional susmentionné.	
L'organisme régional a préalablement examiné cette demande et a obtenu les résultats attendus et les indicateurs de suivi du projet.	
Conformément aux articles 22 et 40 LADE, une aide à fonds perdus ponctuelle et unique peut être allouée pour des études à raison de 30 % au plus des coûts engagés par l'investissement économique et efficace du projet, ce dans le respect des limites budgétaires du SPEI.	
Le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation décide :	
1. d'attribuer au bénéficiaire une aide à fonds perdus correspondant à 49 % du coût total du projet, mais au maximum de CHF 81'500.-.	

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30



Activités 2023 (1)

- **Préparation du dossier de subvention : ARCAM, Morges, canton (SPEI)**
 - Prestations: mise à jour du Business Plan, dimensionnement / dossier d'autorisation, sondages lacustres, étude de mobilité, étude d'intégration paysagère
 - Montage financier (y.c part de l'association sous forme de prestations)
 - Présentation du dossier aux municipalités de Morges et Prêverenges
 - Dossier accepté en 2^e instance à l'ARCAM, puis transmis au canton
- **Les 4 sociétés ont démarré leurs études** (Audience Conseil, CSD Ingénieurs, Citec, Arfolia)
- **1^{re} séance de coordination avec la STEP a eu lieu en septembre**
- **sondages: mi-octobre (Monitron) sur une barge de la Sagrave**



Jean-Marc Lavanchy poursuit avec les activités de communication et la couverture médiatique importante qui a pu voir le jour grâce au soutien de la ville de Morges et des acteurs locaux. La couverture médiatique bienveillante et élogieuse à notre égard a permis d'informer un large public sur notre projet de réhabilitation de la galère et sur les nouvelles perspectives d'exploitation, avec un accès depuis un ponton dédié, au Parc de Vertou. Nous remercions la Syndique de Morges, Mme Mélanie Wyss, ainsi que la déléguée au tourisme de l'ARCAM, Mme Véronique Hermanjat pour leurs soutiens et leurs interventions auprès de la RTS, du Journal de Morges et de 24 Heures.



Activités 2023 (2)

Couverture médiatique très favorable, suite à la décision de Morges de soutenir financièrement le projet:

- **Journal de Morges 26.06.2023: «La galère a enfin le vent en poupe»**
Interview M. Wyss (Syndique), V. Hermanjat (déléguée au tourisme de l'ARCAM) et JM Lavanchy
- **RTS Couleurs d'été 28.06 2023:**
Interview M. Wyss (Syndique) et JM Lavanchy (~5 min)
- **24 Heures 29.06.2023: «Et si Morges repêchait La Liberté»**
Interview M. Wyss (Syndique), V. Hermanjat (déléguée au tourisme de l'ARCAM) et JM Lavanchy

28.10.2023

Les différents responsables des secteurs d'activités, Pierre-Yves Rossel, David Glutz et Christelle Schaffer ont ensuite présenté les réalisations de 2023 et les projets pour 2024.



Activités 2023 (3)

- **Pierre-Yves (réorganisation):**
 - Etat des lieux
 - Gestion des clefs: multiples cadenas, distribution
 - Inventaire : tri, évacuation des déchets, rangement
 - Réorganisation : containers/roulotte et cabanons de la commune
 - Réorganisation: réunification du matériel dispersé, rapatriement du matériel encore à bord

David (moteurs):

- Démarreur moteur bâbord
- Electricité: connectique, coupures, circuits, batteries, génératrice
- Etc.. (!)

28.10.2023

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30



Activités 2023 (4)

Arnaud (électricité):

- Mise en conformité (travaux urgents exigés par le SAN pour autoriser de nouveaux spectacles)

Christelle (informatique, communication et événements) :

- Réorganisation des activités informatiques et de communication
 - Site webfacebooknewsletter, base de données
- Préparation d'événements en collaboration avec l'association
 - Spectacle en collaboration avec le Parc de Vertou, Morge Printemps 2024 ou 1er Août 2024
 - Prestation de slackline avec Kjellberg Printemps 2024
 - Demande en courtoisie à Old Salt Company Musique Pirate

28.10.2023

Le film tourné par l'équipe de cascadeurs "From A2Y" (adepte d'une discipline nommée "Parkour") en 2020 sera présenté au cinéma Pathé Galeries à Lausanne le 21 Octobre 2023. Un appel à inscription a été lancé dans le cadre de l'assemblée. Ce film sera ensuite accessible depuis notre site internet.



Film des cascadeurs (Parkour) tourné en 2020
Avant-première le 21.10.2023 - salle du ciné Pathé / FLON
L'association dispose d'une dizaine de place -> qui ?



Les prochaines étapes et le planning prévisionnel sont résumés dans la slide suivante:



Prochaines étapes – planning prévisionnel (2024 -> ..)

- Ensemble de travaux usuels à bord / à la Blancherie / au comité
- Travaux urgents : mise en conformité de l'électricité, et protection incendie, limiter les infiltrations de pluie, maintien au sec des cales, ...
- Suite/fin des travaux de l'étape 1: → démarrage des travaux de promotion recherche de fonds
- Organisation/réalisation d'événements:
 - Slackline (Lyell Grundberg)
 - Clip du groupe Old Salt Company
 - Projection d'images sur écran d'eau (Lunidea / «dompteur de sable»)
- Communication: newsletters, internet, médias,
- Préparation aux travaux de l'étape 2 (Réparation de La Liberté):
 - Concept de rénovation du bateau: chantier naval français, participation locale, etc..)
 - Recherche d'un site pour réaliser les réparations (à terre / à quai)
 - Appels d'offres / rénovation du bateau (coque, pont, mâts, électricité, etc.)
 - Recherche de fonds pour les réparations

28.10.2023

Association Lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30

Présentation du bureau Audience Conseil : Business Plan 2023

AUDIENCE, QUI SOMMES -NOUS?



EXPLOITATION LA GALÈRE

3 domaines d'exploitation pour rendre la Galère autosuffisante à l'exploitation et à l'entretien

- Navigation
- A Quai
- Sur Terre

Promouvoir la Galère «La Liberté» sous l'aspect du tourisme vert et de la durabilité

AUDIENCE



Jean-Marc Lavanchy présente Marcel Schuppi et Jean-Frédéric Berthoud d'Audience, association de conseil en entreprise fondée en 2012 et composée de 5 personnes. Tous deux présentent l'entreprise et leurs activités pour la Liberté. Ces activités consisteront à mettre à jour le business plan qui avait été précédemment établi par la société CEVADE en perspective d'une implantation à Rolle. Le business plan devra être adapté au contexte morgien. Le business plan comprend outre une exploitation de la navigation, une proposition pour l'exploitation à terre et à quai, nécessaire à la rentabilité et la pérennité du projet. Le mandat a été signé avec Audience et les activités pourront débiter prochainement. Le but étant d'établir un modèle d'affaire crédible et convaincant pour la levée de fonds.



Divers

- Proposition de Jean-François Tosetti
- AG 2024: jeudi 26 septembre 2024
- Inscription à l'avant -première
- Rappels importants : parlez -en autour de vous / Twint
 - appel à cotisations
 - Travaux urgents / appel de fonds
- Arceaux & bâches (hivernage): dates possibles
 - di. 22 octobre (arceaux)
 - Sa./di 28/29 octobre (arceaux/bâches)
 - Di. 5 novembre (bâches)

28.10.2023

Divers et propositions individuelles

Mr Jean-François Tosetti offre généreusement à l'association une lithographie conçue par Mr Jacques Pernoux. Cette lithographie a été tirée en 100 exemplaires et mise en vente au tarif de 280 CHF puis 300 CHF. Mr Tosetti propose à l'association de mettre en vente cet exemplaire afin de générer des fonds pour le fonctionnement.

Association lémanique galère La Liberté

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2023 à 18h30
Jean-Marc Lavanchy remercie chaleureusement Monsieur Tosetti et rappelle l'importance des dons et des cotisations afin de générer des liquidités pour supporter les travaux de rénovation urgents sur la Liberté. Il propose à l'assemblée de communiquer le plus largement possible cette information et suggère de garder le code Twint à portée de main (support de smartphone, portemonnaie), afin de permettre à ceux qui le souhaitent de concrétiser facilement leur soutien.

La prochaine assemblée aura lieu le 26 Septembre 2024.

L'assemblée est levée à 20h30 par Jean-Marc Lavanchy.



Merci pour votre soutien et votre engagement, nous avons besoin de toutes et de tous pour naviguer à nouveau!



10.11.2022

Pour le PV, le 17 Novembre 2023

Jean-Marc Lavanchy
Président

Christelle Schaffer
Secrétaire de l'AGO